

DÉPLACEMENTS

Améliorer et diversifier les modes de déplacement.

Les déplacements sont quotidiens, le réseau routier de notre agglomération est saturé et les transports en commun souvent insuffisants. Totalement dépendants de l'Etat, du Conseil Départemental ou de Toulouse Métropole, ce réseau ne peut évoluer de façon spectaculaire mais nous en faisons une priorité.



ENGAGEMENTS 2014		COMMENTAIRES
Réseau routier : aménager la rue de la Poste, le Boiret, désenclaver la rue Jean Monnet...	✓	Les rues de la Poste et de Verdun ont été réaménagées. Les programmes d'entretien de voies ont été poursuivis. La prolongation du RD963 a été reportée. Le PAVE a été mis en œuvre.
Modes doux de circulation	...	Une piste cyclable a été créée le long du RD963. La jonction avec le centre vers la N224 a pris du retard en raison de la difficulté à réaliser les acquisitions foncières. La jonction vers Airbus/Colomiers est programmée.
Transports en commun	...	Le bus 17 dessert le rond-point des Monges, la sécurisation de plusieurs arrêts de bus est réalisée : une réflexion est en cours sur l'évolution du TAD vers des lignes de bus.
Développement de l'e-administration	✓	Création d'un portail citoyen permettant les réservations et les paiements (écoles, etc).
Des études pour préparer l'avenir	...	Ces études sont en cours et parfois prioritaires dans le cadre de Toulouse Métropole qui a la compétence voirie.

- Amélioration de la sécurité des déplacements :
 - Trottoirs (route de Colomiers, de Pibrac, chemin de Mandillet, Bouconne)
 - Création d'un plateau traversant devant les écoles des Monges
 - Création d'un plateau traversant et tourne à gauche à Crabinet
 - Réfection des deux plateaux traversants de l'avenue de Versailles
 - Extension des zones à vitesse limitée à 50 km/h
 - Création de stop et sens interdits pour lutter contre l'insécurité automobile (route de Bouconne, chemin de Lasbadorques, rue des Fours, de Crabinet)
 - Création de créneaux de croisement (avenue de la République, chemin de Lasbadorques) pour ralentir la vitesse des véhicules
 - Le désenclavement de la rue Jean Monnet n'a pas été réalisé pour ne pas favoriser l'incivilité automobile par la création d'un raccourci
- Une réunion d'information et de concertation publique a été tenue fin 2017 sur les enjeux et questions liés à la circulation et aux transports
- Gendarmerie nationale et police municipale déployées pour endiguer les incivilités d'automobilistes en vitesse excessive dans les lotissements et sur les routes (acquisition de radar-jumelles)
- Création de quais de bus sécurisés : Ambrits, Latécoère, Pont vieux
- Réfection de la chaussée : rue de la Poste et de Verdun, chemin de Faudouas, route de Bouconne (avec la création de rives béton), chemin du Casse, RD1 entre la Barthe et les Cèdres et revêtements de plusieurs rond-points.
- Réfection du revêtement de la piste cyclable longeant la N224
- Création d'une piste cyclable le long du RD963
- Programme pluriannuel en cours d'Accessibilité des Voies et Espaces Publics (PAVE)
- Expérimentation en cours sur le télétravail de certains agents municipaux